

# ANTI-ALGUES PREVENTIF

## 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

### NOM GENERIQUE

**ANTI-ALGUES PREVENTIF**

### UTILISATION

Produit algicide préventif et curatif multifonction pour le traitement des eaux des piscines.

### FABRICANT

#### **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : [tech@mareva.fr](mailto:tech@mareva.fr)

### N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE  
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

## 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

## 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

### Classification des composants utilisés dans cette préparation

1) 5-15% de Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium à 50%

N° CAS : 68391-01-5

N° CE : 269-919-4

Classification selon la Directive 67/548/CEE: C, N, R21/22, R34, R50

Classification selon le Règlement 1272/2008 (GHS):

H302 (toxicité aiguë par voie orale cat 4) - H312 (toxicité aiguë par voie cutanée cat 4)

H314 (corrosion cutanée cat 1B) - H400 (danger aiguë pour le milieu aquatique cat 1)

2) <0,2% d'Acide acide sulfurique à 35%

N° CAS : 7664-93-9

N° CE : 231-639-5

Classification selon la Directive 67/548/CEE: C, R35

Classification selon le Règlement 1272/2008 (GHS): H314 (corrosion cutanée cat 1A)

3) <3% de sulfate de cuivre

N° CAS : 7758-98-7

N° CE : 231-847-6

Classification selon la Directive 67/548/CEE: Xn, N, R36/38, R50/53, R22

Classification selon le Règlement 1272/2008 (GHS):

H302 (toxicité aiguë par voie orale cat 4) - H315 (Irritation cutanée cat 2) - H319 (Irritation oculaire cat 2)

H410 (danger chronique pour le milieu aquatique cat 1)

**4 - PREMIERS SECOURS :**

CONTACT AVEC LES YEUX	Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes. Consulter un spécialiste si des douleurs oculaires éventuelles persistent.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement à grande eau eau.
INGESTION	Rincer la bouche et faire boire 3 ou 4 verres d' eau. Consulter un médecin.
INHALATION	Placer la personne à l' air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES	Solution aqueuse non non-inflammable. Possibilité de formation de fumées et vapeurs irritantes après évaporation d'eau (oxydes d'azote (Nox), HCl, CO, CO2, Pox).
MOYENS D' EXTINCTION	Tous les moyens de lutte contre l' incendie sont autorisés.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES :	porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés
NETTOYAGE	Adsorber sur un support solide neutre (sable, ...), Ramasser mécaniquement, puis rincer à l' eau la surface souillée.
PROTECTION POUR L'ENVIRONNEMENT :	Ne pas jeter le produit concentré à l'égout ni dans le milieu naturel.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATIONS	Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
PREVENTION DES INCENDIES ET EXPLOSIONS :	Aucune mesure spéciale n' est nécessaire.
STOCKAGE	Dans l' emballage d' origine; bien fermé.

**8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Manipulation occasionnelle du produit : gants et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE	: liquide
COULEUR	: bleu
ODEUR	: légère.
pH à 25°C	: 2,0 à 3,0
INFLAMMABILITE	: non concerné
EXPLOSIVITE	: non concerné
POINT ECLAIR	: non concerné
MASSE VOLUMIQUE	: 1000 - 1020 kg/m <sup>3</sup>
VISCOSITE DYNAMIQUE	: -
SOLUBILITE DANS L' EAU	: soluble dans l' eau en toutes proportions.

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

STABILITE	La préparation est stable dans les conditions normales d' utilisation préconisées.
REACTIVITE	Pas de réactions violentes à craindre.

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

Le produit peut être irritant pour les yeux et la peau (avant dilution).

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

Cette préparation contient un algicide et un inhibiteur de précipitation du calcaire pour le traitement des eaux de piscines.

En cas de déversements accidentels dans le milieu naturel l' effet principal serait l' effet algicide.

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :**

Diluer largement le produit à éliminer dans de l' eau, neutraliser avec une base,  
Eliminer le produit en tenant compte de la réglementation en vigueur.  
Ne pas déverser le produit pur dans le réseau d' égout.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

N° ONU : 3082 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DU VUE DE L'ENVIRONNEMENT LIQUIDE, NSA (ammonium quaternaire polymérisé)

<u>TRANSPORT TERRESTRE</u>	Classe = 9 - Groupe d'emballage = III - Etiquette danger = 9 - de code danger = 90	N°
<u>TRANSPORT MARITIME</u>		
<u>TRANSPORT AERIEN</u>		

Ce produit peut, dans certains cas, être exempté (emballage en **Quantités Limitées 5L (LQ7)**)

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :** (conformes au Règlement CE n°1272/2008 (GHS))

Classification et étiquetage      **Danger chronique pour le milieu aquatique cat1**



**DANGER**

Mention de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence - Prévention

P102 Tenir hors de portée des enfants  
 P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation  
 P273 Eviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Intervention

P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

**INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :** (conformes aux directives 67/548CEE et 1999/45/CE)

Symbole de danger      **N - dangereux pour l'environnement.**



Phrases R

50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Phrases S

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
- 24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 29 - Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SUISSE :                      En attente  
 ALLEMAGNE :              En attente

**16 - AUTRES INFORMATIONS :**

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **380894100**

Classement ICPE :              1172

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.